



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2017

Langeais – La Roche-Cotard

Projet collectif de recherche (2017)

Jean-Claude Marquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/45159>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Claude Marquet, « Langeais – La Roche-Cotard » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/45159>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

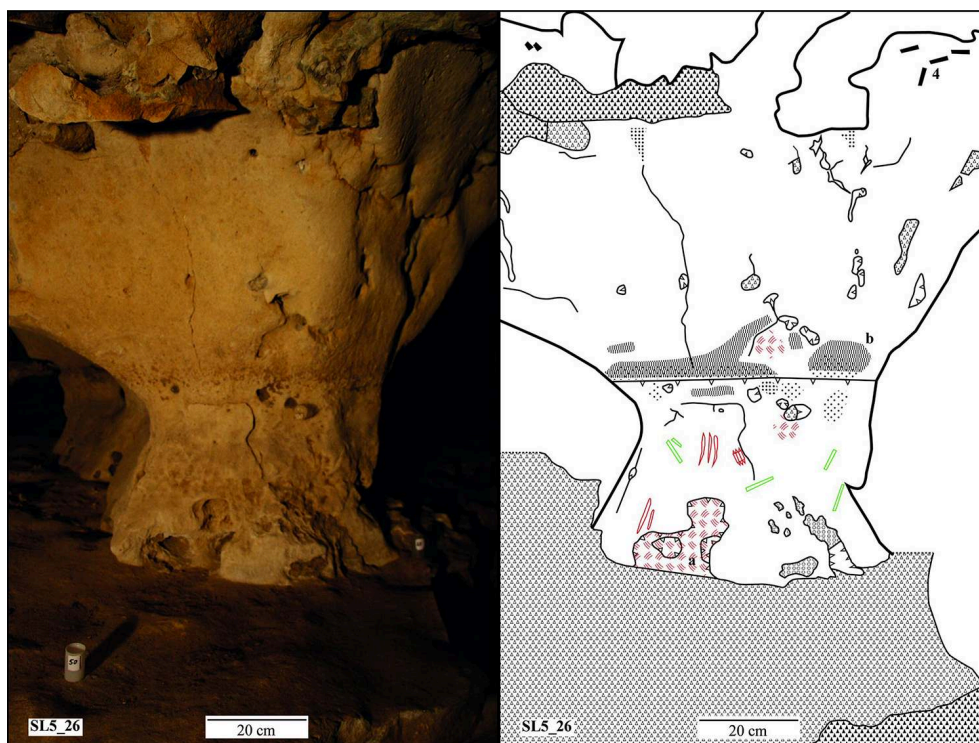
Langeais – La Roche-Cotard

Projet collectif de recherche (2017)

Jean-Claude Marquet

- 1 Après une année probatoire (2016) au cours de laquelle différents travaux ont permis de démarrer le projet, l'année 2017 a vu la poursuite de travaux déjà entrepris dans la grotte François d'Achon (La Roche-Cotard I) ainsi que sur le mobilier du site.
- 2 La totalité des parois de la cavité a été l'objet d'une couverture de 165 photographies. La figure 1 montre l'un de ces clichés, son échelle n'est naturellement valable que pour le plan principal, son numéro (SL5_26) permet de retrouver la paroi photographiée dans la cavité. Le tirage couleur en format A4 a servi à faire un inventaire-relevé de toutes les traces visibles sur cette paroi : des traces géomorphologiques, des traces animales, des traces anthropiques et éventuellement des traces indéterminées. Au cours du travail devant la paroi, des fiches concernant des traces considérées alors comme remarquables sont renseignées et toutes les informations susceptibles d'avoir une utilité sont consignées dans un carnet. Les relevés réalisés devant la paroi sont ensuite mis au propre par DAO sous Illustrator. Quatre fichiers seront conservés : un avec la totalité des traces (fig. 1) et trois autres ne portant les traces que d'une seule catégorie. Tous ces documents sont conservés dans le SIG du site.

Fig. 1 – Inventaire-relevé SL5_26



Cliché : J.-C. Marquet ; dessin : L. Cinçon.

- 3 De plus, les traces considérées comme remarquables sont photographiées, la position de l'appareil photo étant géoréférencée. Les photographies et le positionnement de ces traces seront ensuite géoréférencés grâce aux photogrammétriques prévues sur la totalité des parois ; ces documents entreront également dans le SIG.
- 4 L'année 2017 a été une année de mise au point de la méthode de relevé des traces sur ce support très particulier qu'est la craie tuffeau altérée. Ce travail s'est fait en utilisant la méthode et en suivant les conseils de M. Lorblanchet et sous la conduite pendant deux journées de Éric Robert, également spécialiste de l'art préhistorique. Cette mise au point a porté sur les traces animales qui ont été traitées comme si elles étaient des traces anthropiques afin de bien mettre au point la méthode. L'accent a évidemment été mis dès le départ sur la nécessité de bien analyser d'abord le support, ensuite seulement la trace.
- 5 Le système d'information géographique du site a été construit dès l'année 2016 (V. Delahaye). Ce SIG a été régulièrement alimenté au cours de l'année 2017, mais il est entré depuis septembre 2018 dans une phase très active de mise au point grâce au scan 3D (D. Morleghem) de la grotte et le travail réalisé sur les fichiers de ce scan (Y. Egels). Grâce à ce document, nous avons un plan définitif et fiable de la cavité (H. Guillemot). Les différentes couches de ce SIG sont dès 2017 en bonne voie de mise en place.
- 6 La photogrammétrie de la totalité des parois a été entreprise grâce à Yves Egels qui nous a enseigné sa méthode et a permis à A. Nguyen d'avancer dans la réalisation de ce travail essentiel. Ces photogrammétriques devront être associées au SIG même s'il est encore aujourd'hui apparemment difficile d'intégrer la 3^e dimension dans ce système.

- 7 Toujours dans la cavité, le recherche de nouvelles taches d'ocre a été couronnée de succès même si ces taches sont extrêmement discrètes, soit parce qu'elles sont recouvertes d'une très fine couche de calcite, soit à cause du recul (érosion par condensation de l'eau) de la paroi. Ces taches feront l'objet d'analyses aussi peu destructrices que possible, afin de valider cette présence d'ocre. Une première étude effectuée seulement sur la couleur est insuffisante et demande à être complétée par une analyse chimique.
- 8 Le démarrage de la tracéologie de l'industrie lithique (D. Wojtczak) a permis d'observer la présence de traces sur des pièces semblant en parfait état de conservation mais possédant un très léger voile limitant un peu les observations au microscope.
- 9 Une étude préliminaire géomorphologique de l'intérieur de la grotte a été réalisée par H. Camus, géomorphologue et karstologue. Celui-ci a également réalisé une étude géomorphologique et hydrogéologique du versant apportant des informations très importantes sur les faiblesses de ce versant et donnant des préconisations pour assurer une protection de la cavité et de ses parois. Une nouvelle tranche devra être consacrée à un travail plus particulier sur le revêtement des parois qui a permis l'impression et la conservation des traces anthropiques et animales.
- 10 Un mémoire de Master II a été entrepris par J.-L. Gillier (IPH, Musée de l'Homme) sur les faunes collectées en 1912 par François d'Achon, l'inventeur du site qui a vidé l'essentiel du remplissage de la grotte en quelques semaines. Les os n'ont pas été collectés couche par couche mais tous ensemble. Aujourd'hui, il convient d'essayer de les rattacher à l'une des trois couches qui constituaient le remplissage (reconstitué grâce à des lambeaux conservés de couches). Nous disposons de plusieurs types d'indices pour tenter cette opération difficile : la présence de traces de découpe ou de traces d'ocre sur certains os qui permettent de penser à une attribution à la couche inférieure (occupation par Neandertal), la présence de traces de rongement par les hyènes qui ont occupé la cavité juste après la mise en place d'une couche de limon d'inondation de la Loire (couche moyenne), la détermination des taxons de certains os qui permettent d'aller vers la couche supérieure mise en place sous un climat glaciaire. La couleur de la surface des os pouvait également être un critère important et des essais ont été tentés par diverses méthodes.
- 11 Enfin, le problème de la datation des traces anthropiques des parois reste encore non résolu mais sans doute en bonne voie. La démonstration de l'attribution de ces traces anthropiques à l'homme de Neandertal serait évidemment de la plus haute importance puisqu'aucune cavité de France n'est reconnue comme possédant des traces à caractère symbolique aussi anciennes. La démonstration est basée sur les datations OSL de La Roche-Cotard IV qui se trouve à 17 m à l'est de l'entrée de LRC I. Validée seulement à 95 % par l'un des membres du PCR, elle pourra l'être totalement si les dates OSL effectuées par l'équipe danoise de A.S. Murray sont en accord avec l'hypothèse retenue. En 2017, une tranchée a été ouverte dans La Roche-Cotard II, immédiatement sous l'entrée de la grotte et également un sondage au-dessus de cette même entrée. Le but était de dater les colluvions en place sur le versant exactement à l'endroit de l'entrée ainsi que des blocs de tuffeau en place n'ayant jamais été soumis à la lumière du jour depuis son abandon par l'homme. C'est en effet grâce aux dates de l'occultation des blocs de tuffeau qui entourent l'entrée de la grotte que l'on pourra affirmer ou non que la grotte était inaccessible à Homo sapiens lors de son arrivée en Europe occidentale. La grotte est certes ouverte depuis 1912, date de la découverte de la cavité par François

d'Achon, mais elle est dans une propriété privée clôturée de murs (ce qui l'a protégée de dégradations qui auraient, par la suite, interdit toute lecture sur ses parois) et le caractère particulier de traces laissées, conduit à une grande unanimité de plusieurs spécialistes de l'art préhistorique concernant leur ancienneté.

- 12 Le site a été inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté daté du 5 février 2018. La commission régionale a voté à l'unanimité moins une abstention pour la demande de classement.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWNoFaSfrI0>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwFyLwGdNtU>

Année de l'opération : 2017

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtFS9v4PxyYL>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtqI2kNablQH>

AUTEURS

JEAN-CLAUDE MARQUET

Chercheur associé, Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT)